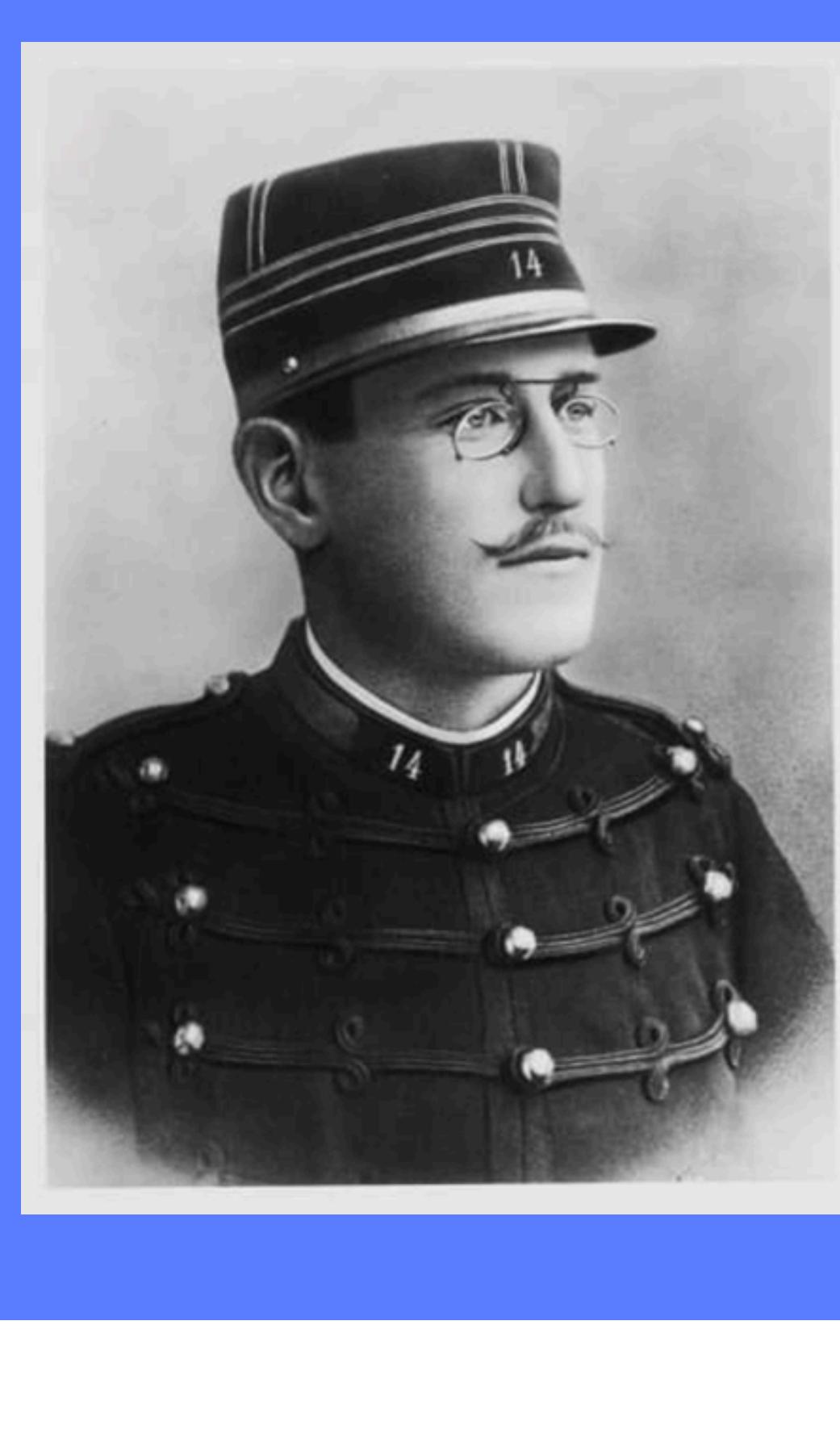


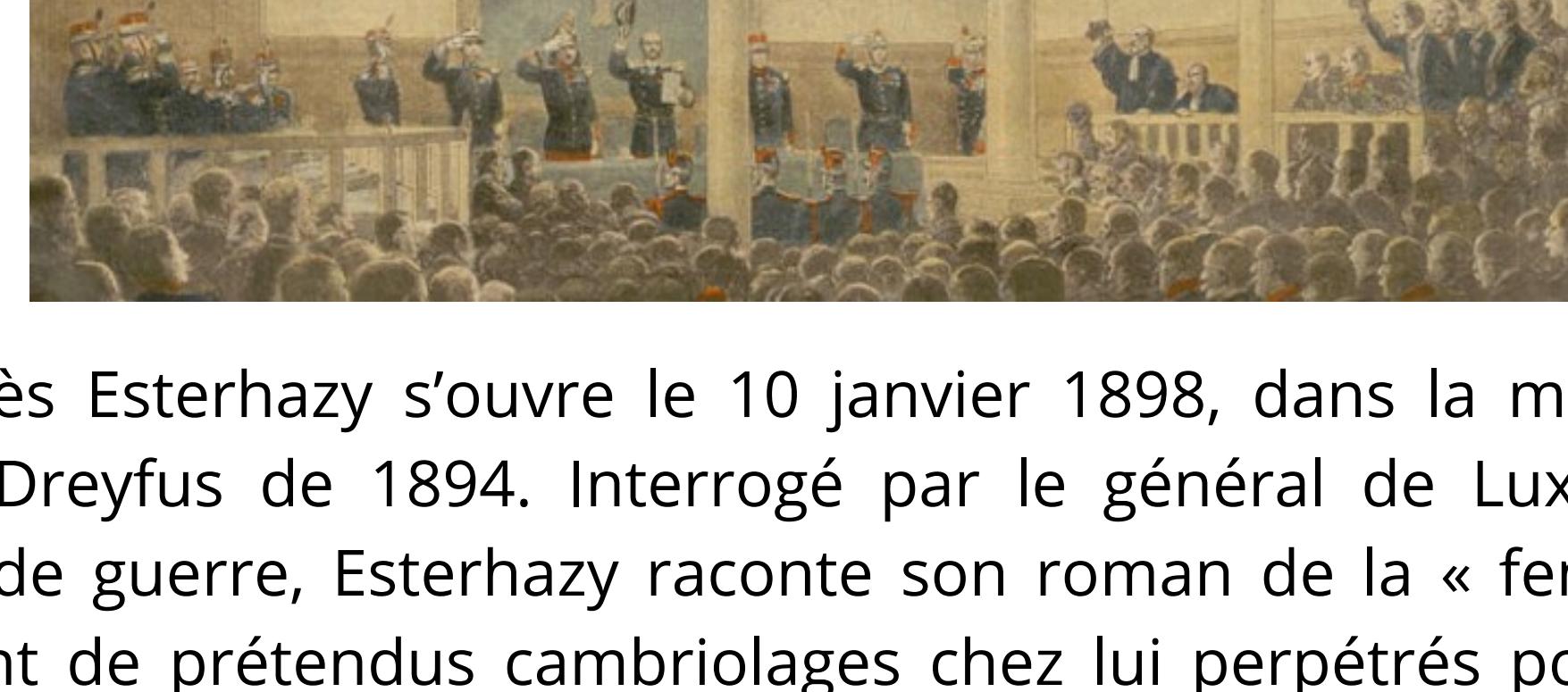
# AFFAIRE DREYFUS



EVENEMENT : 13 janvier 1898  
J'accuse... !



## Le kairos



Le procès Esterhazy s'ouvre le 10 janvier 1898, dans la même salle que le procès Dreyfus de 1894. Interrogé par le général de Luxer, président du conseil de guerre, Esterhazy raconte son roman de la « femme voilée », en inventant de prétextes cambriolages chez lui perpétrés pour le compte de Mathieu Dreyfus et se perdant dans d'inutiles détails mensongers. Pour le réquisitoire de Picquart, le huis clos est obtenu. Après un procès de deux jours, Esterhazy est acquitté en trois minutes et Picquart conduit, dès le lendemain, au Mont-Valérien. Voilà Dreyfus condamné une deuxième fois...



Lettre à M. Félix Faure  
Président de la République

Monsieur le Président,

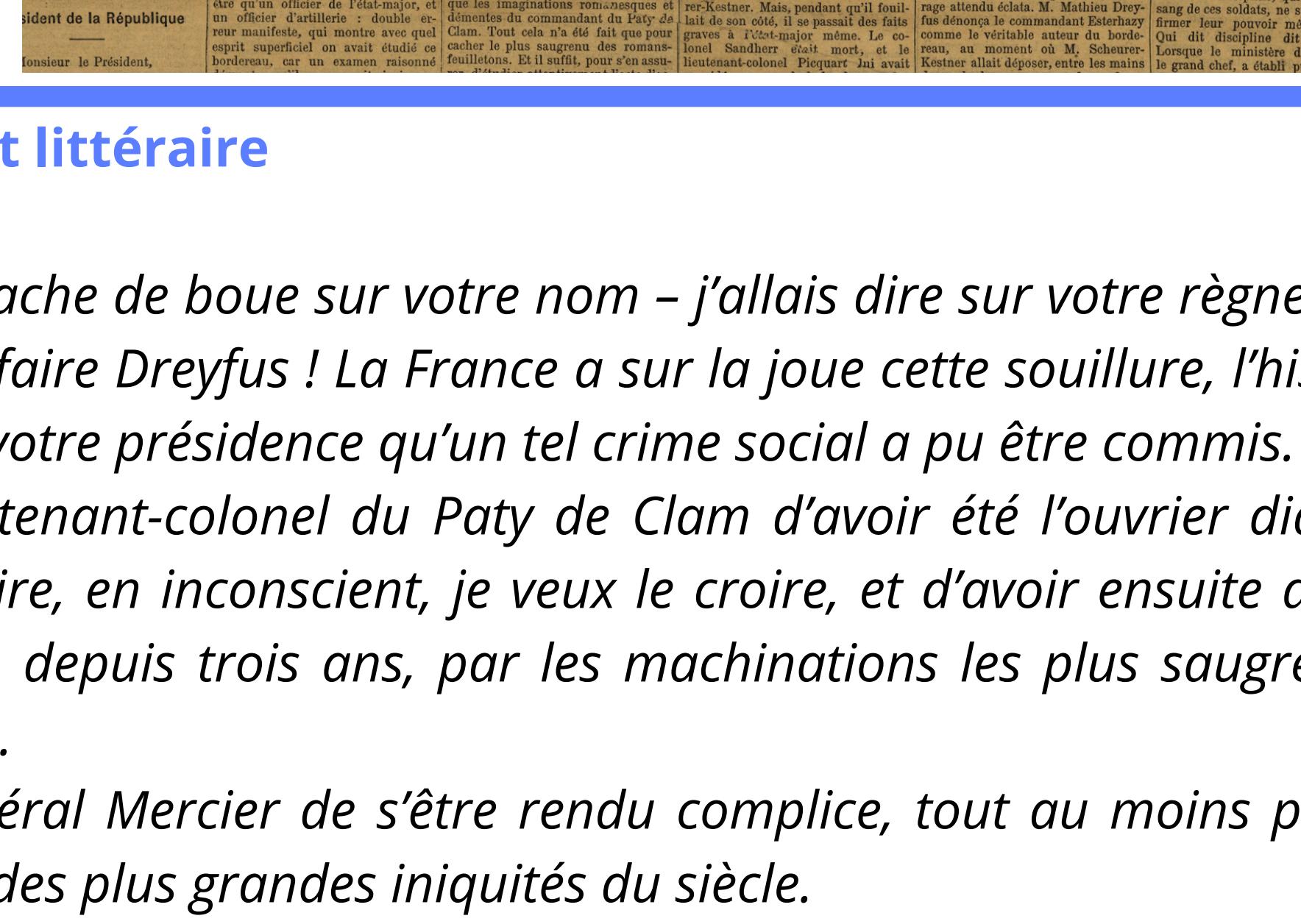
Je vous écris dans un grand état de tristesse et de douleur pour vous faire part de l'opinion de la France sur l'affaire Dreyfus. Je vous dis que cette affaire a été la cause principale de la plus grande disgrâce de la France.

Je vous souhaite que vous fassiez tout ce qui est possible pour empêcher l'application de la loi de 1893.

Je vous prie de croire à mon sincère et profond respect.

Emile Zola

C'est à ce moment précis, où tout semble perdu, que l'intervention d'un homme va être décisive. Cet homme saisissant le kairos, c'est Emile Zola, l'immense écrivain naturaliste, déjà auteur dans *le Figaro* de trois articles pro-dreyfusards. Conscient qu'il lui fallait s'attirer des poursuites judiciaires (articles 30 et 31 de la loi du 29 juillet 1881) pour faire éclater devant un tribunal toute la vérité, il rédige en dix jours – et non deux jours et demi, comme l'écrit Reinach – un pamphlet qu'il ruminait depuis longtemps sous la forme d'une lettre au président de la République, qu'il porta à *L'Aurore*, journal révisionniste plus que dreyfusard dont Clemenceau est la cheville ouvrière. « J'étais hanté, je n'en dormais plus, il a fallu que je me soulage. Je trouvais lâche de me taire. Tant pis pour les conséquences, je suis assez fort, je brave tout ! ». Son titre original, *Lettre ouverte au Président de la République, Félix Faure*, est remplacé le 13 juillet par un titre plus provocateur, « *J'accuse...!* », choisi par Clemenceau, s'élançant en gros caractères sur la page de titre du journal, telle une manchette. *L'Aurore* tire pour l'occasion à 300 000 exemplaires, au lieu de 30000. C'est que Vaughan, le directeur du journal, en avait assuré la publicité via de grandes affiches, procédé réservé aux romans feuilletons, qui tapissèrent la capitale en une nuit, comme le relate Anatole France dans *L'Île des pingouins*.



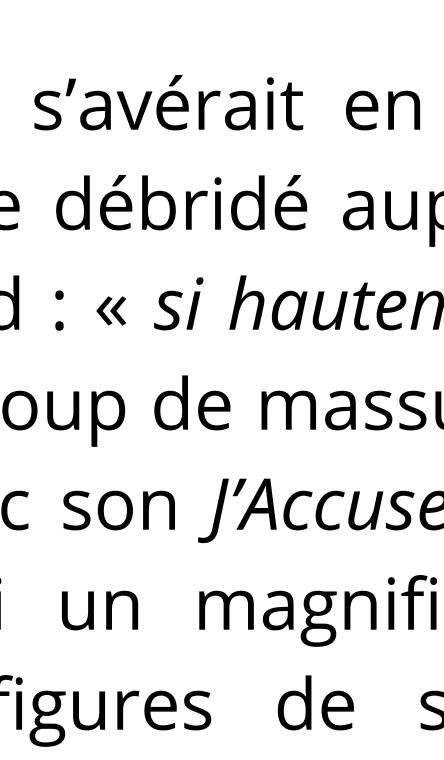
## Le coup d'Etat littéraire

« Mais quelle tache de boue sur votre nom - j'allais dire sur votre règne - que cette abominable affaire Dreyfus ! La France a sur la joue cette souillure, l'histoire écrira que c'est sous votre présidence qu'un tel crime social a pu être commis. J'accuse le lieutenant-colonel du Paty de Clam d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire, en inconscient, je veux le croire, et d'avoir ensuite défendu son œuvre néfaste, depuis trois ans, par les machinations les plus saugrenues et les plus coupables. J'accuse le général Mercier de s'être rendu complice, tout au moins par faiblesse d'esprit, d'une des plus grandes iniquités du siècle. J'accuse le général de Pellieux et le commandant Ravary d'avoir fait une enquête scélérate, j'entends par là une enquête de la plus monstrueuse partialité. J'accuse les bureaux de la guerre d'avoir mené dans la presse, particulièrement dans *L'Éclair* et dans *L'Écho de Paris*, une campagne abominable, pour égarer l'opinion et couvrir leur faute. Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour ! j'attends ».

Comme l'écrit Charles Péguy, « le choc donné fut si extraordinaire que Paris faillit se retourner ». « Je ne l'espérais pas aussi énergique, aussi forte », déclara Mathieu Dreyfus, admiratif. En un jour, Zola a relancé le mouvement dreyfusard, à tel point que désormais, l'on ne parle plus seulement d'un combat judiciaire autour de l'innocence ou de la culpabilité d'un homme, mais de l'Affaire, entre les partisans de la vérité et de la justice, et les partisans de la raison d'Etat. Racontant que le marchand de journaux était venu frapper chez lui pour lui donner *L'Aurore*, Blum écrit : « *l'espoir changea de camp, le combat changea d'âme* ! Labori s'exclame : « *le malheureux Dreyfus n'est pas encore enterré !* ». Zola répond ainsi – et de quelle façon ! – à son exhortation du 17 août 1880, publiée dans *Le Voltaire* : « *comprenez donc qu'une seule page écrite par un grand écrivain est plus importante pour l'humanité que toute une année de votre agitation de fourmilière* ».

A l'époque, si Zola était clairement dreyfusard, Clemenceau était seulement révisionniste, demandant la révision d'un procès n'ayant pas respecté les règles du droit. Dès le 14 janvier, le Tigre salut « *l'homme courageux* » qui, au milieu de « *l'universelle lâcheté* », et alors qu'il avait tout à perdre étant donné sa notoriété, a accompli un « *acte hardi pour la justice et pour la vérité* ». En effet, avec cet article, Zola critique l'armée, comme il l'avait fait dans *La Débâcle*, et notamment le cœur de son commandement, « *l'arche sainte* ». Autoppliant l'armée au scalpel, Zola oppose ainsi une armée ancienne – celle d'Esterhazy, vermouline – à une armée moderne, soucieuse de se reconstruire après 1870 – incarnée par Dreyfus ou Picquart, capable, au nom de la vérité, de mettre sa carrière en jeu.

Ainsi, pour la première fois, un article d'une élquence rare, décortique tous les faits et la façon dont un innocent a été accusé. Cet article zolien, non exempt d'approximations (le rôle de Du Paty de Clam est exagéré, ceux de Boisdeffre, Mercier, Henry et Gonse minorés), est cependant diversement apprécié dans le camp dreyfusard. Buisson s'en effraie, Monod le « *blâme* », Scheurer-Kestner le qualifie de « *faute* ». D'aucuns, à l'instar du précédent, préféreraient agir sur le long terme, pour amener le pays vers la voie de la raison et non vers « *l'ère des bêtises* ». Le sociologue Emile Durkheim écrit même : « *les premiers promoteurs de la campagne ont eu, je le crains, le tort, bien explicable, de penser que, pour convaincre, il suffisait de dire la vérité et de la dire brutalement* ». Néanmoins, Zola reçoit un courrier considérable de la part d'inconnus et de célébrités (Sarah Bernhardt, Courteline, Lucien Guitry, Mallarmé, Monet, Péguy, Jules Renard), suscitant deux « *protestations* », les premières pétitions de l'Histoire, réclamant pour l'une la révision du procès de 1894 et pour l'autre, dénonçant les irrégularités du procès

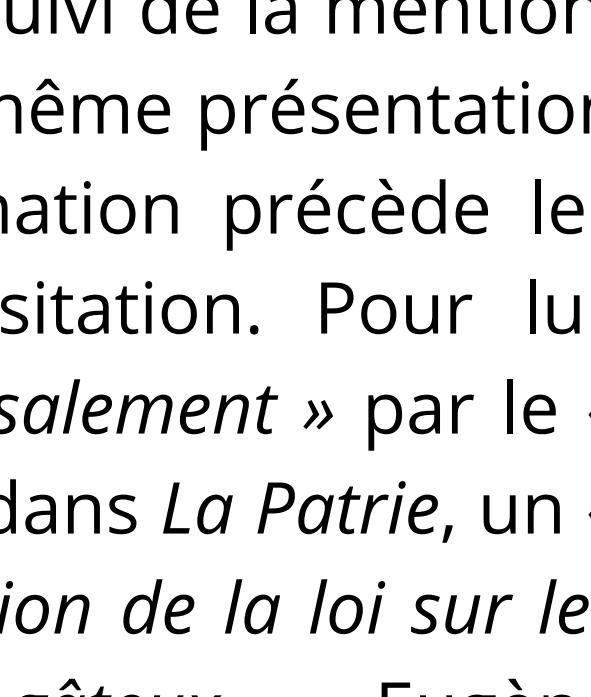


## Le décryptage du titre

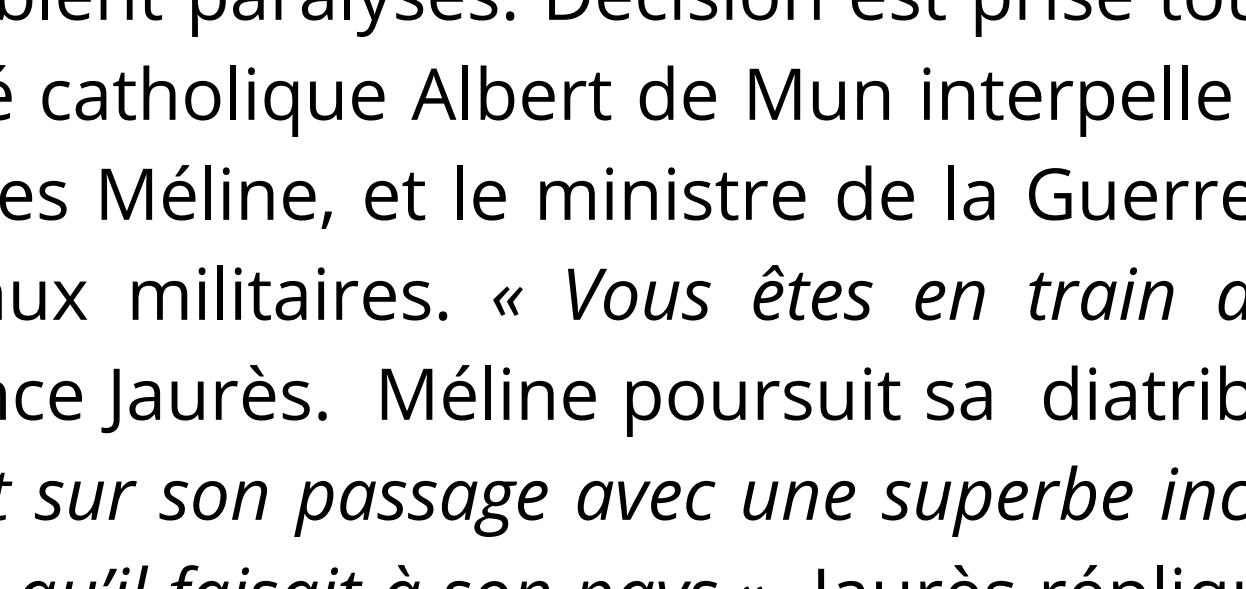
L'article, un factum, soit un exposé des faits d'un procès, s'avérait en fait révolutionnaire. D'ailleurs, il n'avait suscité un enthousiasme débridé auprès du Tigre, qui trouvait que l'écrivain allait trop loin sur le fond : « *si hautement proclamer l'innocence* » pouvait prêter le flanc au fameux « *coup de masse* » prédit par Billot... « *Moment de la conscience humaine* », avec son *J'accuse...!*, comme l'écrivait Anatole France, Emile Zola rédige ainsi un magnifique pamphlet, mi-plaidoyer mi-réquisitoire, subsumant les figures de style littéraires dans une énonciation de faits concrets. D'une longue exceptionnelle, sur six colonnes pleines (fait unique, au lieu de deux ou trois !), sur deux pages (sur quatre), cet exposé complet, occupant toute la largeur de la page, s'adresse directement au président Félix Faure ! Belle captatio benevolentia ! Les jambages, à large empattement, évoquent les caractères utilisés pour la confection des affiches. La graphie est inhabituelle, puisqu'au début de ce mot, « *J'accuse...!* », se trouvent deux majuscules, au lieu d'une, qui serait suffisante pour matérialiser un titre. Ajouter une majuscule à la première lettre de l'alphabet permet de détacher le verbe du pronom qui l'accompagne et de lui donner encore plus de visibilité ! De plus, le titre en caractères gras, ressort davantage que le titre du journal ! A la fin du « *J'accuse...!* », une double ponctuation, erronée elle aussi – et Clemenceau, maniaque de l'orthographe, le sait très bien ! –, attire le regard : trois points de suspension, suivis d'un point d'exclamation, produisant un effet de redondance relayant la répétition des majuscules. Nécessaires car comblant un vide syntaxique, ils permettent de rendre le titre lisible, sur la une du journal. La première ponctuation crée un effet d'attente, alors que la seconde relaie le sens du verbe, en soulignant de prime abord, la force de la parole accusatrice. Plus que d'un individu particulier, le *J'accuse...!*, devenu verbe intransitif (au lieu de transitif), fustige un système politique défaillant. Belle trouvaille d'avoir transféré le dernier mot de l'article à son commencement !

## Les conséquences directes

Dans l'immédiat, le même jour, le 13 janvier 1898, Picquart est arrêté au motif de violation du secret professionnel pour dévoiler son enquête à son avocat, Me Leblois. Enfermé au Mont-Valérien, il refuse de baisser les bras et promet qu'il n'apportera pas la vérité dans sa tombe. Autre dreyfusard mal en point, Scheurer-Kestner n'obtient, ce même jour, que 80 voix sur 229 votants, lorsqu'il se représente à la vice-présidence du Sénat.



Le pamphlétaire Edouard Drumont, vexé de ne pas être cité dans l'article, ne tarde pas à riposter, dès le lendemain, le 14 janvier 1898, dans *La Libre Parole*, en publiant un article intitulé également : « *J'accuse...!* », suivi de la mention, « *Lettre de Drumont au Président de la République* », avec la même présentation et la même typographie ! Sauf que là, le point d'exclamation précède les points de suspension, afin de marquer l'absence d'hésitation. Pour lui, l'antidreyfusisme ne serait qu' « *une sale opinion exprimée salement* » par le « *Syndicat juif organisé* ». Le 16 janvier, Lucien Millevoye écrit dans *La Patrie*, un « *Je Prouve...!* » : « *nous ne demanderons même pas l'application de la loi sur les aliénés. Zola est fou, c'est certain, comme Scheurer est gâté* ». Eugène Tavernier, dans *L'Univers*, est dans le même esprit : « *aujourd'hui, c'est la médecine seule qui peut intervenir pour enfermer cet immondice vivant* ». Enfin, Forain et Caran d'Ache lancent l'hebdomadaire *psst...!*, une simple onomatopée, sans majuscule, qui cherche à répondre par le sifflement de la moquerie au « *j'accuse* ». Le dessin devient une arme visuelle.



Mais le gouvernement et l'état-major, venant de comprendre le piège dans lequel Zola les a plongés en les entraînant dans un procès aux assises (non militaire), semblent paralysés. Décision est prise tout d'abord de ne rien faire. Mais le député catholique Albert de Mun interpelle à la Chambre le président du Conseil, Jules Meline, et le ministre de la Guerre, le général Billot, au nom de l'outrage aux militaires. « *Vous êtes en train de livrer la République aux généraux* », tance Jaurès. Meline poursuit sa diatribe contre Zola qui avait été « *fauchant tout sur son passage avec une superbe inconscience et sans se rendre compte du mal qu'il faisait à son pays* ». Jaurès réplique en disant que « *ceux qui préparent les futures débâcles ce ne sont pas ceux qui signalent à temps les fautes, mais ceux qui les commettent* ». Alors que le comte de Bernis l'accuse d'être du « *syndicat juif* », Jaurès lui lance à la face : « *Monsieur de Bernis, vous êtes un misérable et un lâche !* ». Vingt socialistes tombent alors sur Bernis, qui réussit à s'échapper, non sans avoir frappé Jaurès d'un coup de poing... Le gouvernement décide d'engager des poursuites contre Zola, à partir de quelques lignes dans lesquelles il accuse le second conseil de guerre d'avoir « *par ordre* » sciemment acquitté un coupable. Manœuvre habile, car Zola ne peut produire aucune preuve matérielle démontrant ses dires et surtout, ne pourra en audience aborder aucun autre sujet que celui posé par ces extraits... Le 18 janvier, Billot dépose donc plainte contre Zola et *L'Aurore*, en la personne de son gérant, Alexandre Perrenx. L'éditeur Eugène Fasquelle suggère à Zola de choisir pour avocat Fernand Labori, surnommé le Viking pour son tempérament fougueux, qui avait été l'avocat de Lucie Dreyfus lors du procès d'Esterhazy.

## Le + du Martinews

Créé par l'écrivain Paul Bourget en tant qu'adjectif pour parler de Flaubert, le terme d'intellectuel, au substantif, est repris par les antidreyfusards comme Maurice Barrès pour dénoncer l'engagement des écrivains comme Zola, puis est récupéré en italien par Clemenceau, qui publie un « *Manifeste des intellectuels* » prenant position dans la cité par des pétitions en faveur de Picquart et de Dreyfus, un nouveau moyen de se faire connaître. Barrès, le 1er février, dans *Le Journal*, se moque des « *prétendus intellectuels* » et des « *demi-intellectuels* », les consacrant tous dreyfusards pour lui. Le mot est lancé !

Avant le XIXe siècle, les journaux ne comportaient généralement pas de titres pour leurs articles. Les articles s'enchaînaient sans séparation claire, seulement organisés par lieu ou par date. L'arrivée des crieurs de journaux, qui devaient annoncer les nouvelles dans la rue, favorisa l'usage de titres courts, percutants et facilement mémorisables. Tel le « *J'accuse...!* ».

